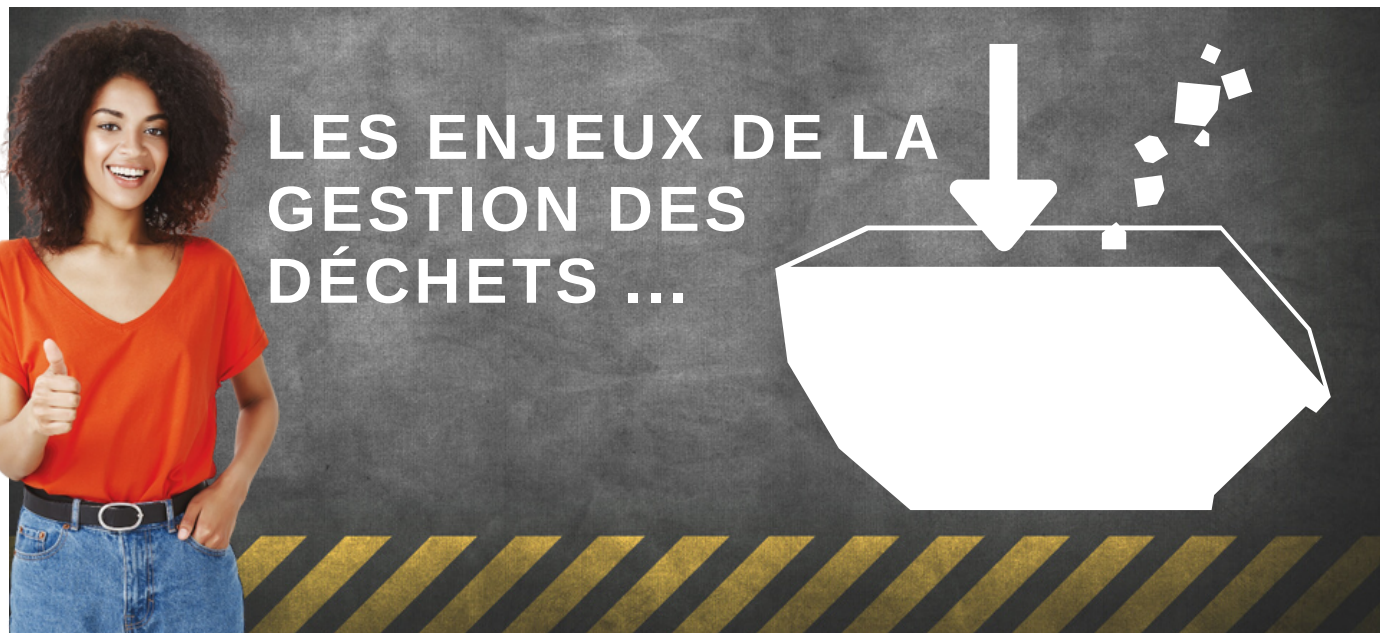


NEWSLETTER

Veillez à la croissance de votre activité **HEBDO**



DANS CE NUMÉRO

**SITUATION DES PME APRÈS LE
CHOC INFLATIONNISTE**

**LES NÉGOCIATIONS DE SALAIRE
DANS LE CONTEXTE DE HAUSSE DE
L'INFLATION**

**HAUSSE DES CRÉATIONS
D'ENTREPRISES ENREGISTRÉES EN
MARS 2023**

Depuis le 1er mai, la mise en place de la "responsabilité élargie du producteur" (REP) a engendré la création d'une nouvelle filière de collecte et de recyclage des déchets provenant du secteur du bâtiment. Cette initiative permettra aux entreprises du domaine de se débarrasser de leurs déchets inertes sur l'ensemble du territoire national.

Les éco-organismes Écominéro et Valdelia sont prêts à mettre en œuvre cette initiative, avec à eux deux, un total de 1 151 points de reprise à travers tout le pays, en complément des éco-organismes existants Valobat et Écomaison. Il est prévu une montée en puissance progressive. Les pouvoirs publics tablent sur 500 points de collecte actifs d'ici à fin mai, 1.100 à fin août, et près de 2.400 à la fin de l'année.

« Tout est réuni pour que la filière soit vertueuse et efficace. Ce qu'il faut cependant garder à l'esprit, c'est la notion de progressivité. Le déploiement d'une nouvelle filière de recyclage demande du temps. Il a fallu huit ans pour les filières du mobilier et dix ans pour les emballages pour se stabiliser. Collectivement, nous devons être ambitieux. Mais admettons que cela va se mettre en place progressivement », commente l'éco-organisme Écomaison (dans Les Échos), en réaction aux critiques formulées par la Fédération du Bâtiment et la Capeb (la Confédération des artisans du bâtiment), pour qui le lancement de la Rep bâtiment est trop précoce en regards du nombre de points de collecte disponibles et des questions de tri.



Situation des PME après le choc inflationniste

Au 4e trimestre 2022, le chiffre d'affaires des TPE-PME françaises a augmenté de 5,3 % en glissement annuel, contre 5,9 % pour l'inflation, montrant leurs difficultés à augmenter les prix, selon la Banque postale. Les dirigeants font part d'une très légère dégradation de leur trésorerie, mais leur préoccupation première reste les difficultés de recrutement. L'accès au crédit bancaire est satisfaisant quelle que soit la taille de l'entreprise, mais le coût du crédit augmente fortement.

Les négociations de salaire dans le contexte de hausse de l'inflation

L'analyse de milliers d'accords de branche et d'entreprise en France révèle que les salaires négociés ont progressé significativement entre fin 2020 et début 2023, selon la Banque de France. Ces résultats ne révèlent pas d'emballement d'une spirale prix salaires et sont cohérents avec les projections de la Banque de France d'un repli graduel de l'inflation en 2023 et d'un retour vers l'objectif de 2 % de l'Eurosystème d'ici fin 2024 à fin 2025.

Hausse des créations d'entreprises enregistrées en mars 2023

En mars 2023, selon l'Insee, le nombre total de créations d'entreprises tous types d'entreprises confondus augmente de nouveau sur un mois (+1,2 % après +2,0 % en février, en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables). Cette hausse est due au rebond des créations d'entreprises classiques (+3,3 % après -0,1 %).